

Forêt et pelouses de Lussac

Numéro spécial adressé aux membres du Comité de pilotage



Lettre
d'information
Natura 2000

Juillet 2020



Les prairies et les pelouses, en partie présentes sur des buttes, seront bientôt de nouveau pâturées pour permettre ainsi le retour d'une flore spécifique et peu commune sur le territoire.
(MORGANE REVOL)

Un contrat signé pour la restauration de 13 ha de prairies et de pelouses !

Le site Natura 2000 « Forêt et pelouses de Lussac » concrétise la reconnaissance européenne de la présence de plusieurs stations de pelouses qui couvrent près de 40 ha sur le Lussacois.

Les espèces botaniques protégées, ou très rares au plan national, y sont nombreuses. On y trouve par exemple la Sabline des chaumes, petite plante rarissime d'une dizaine de centimètre de haut, aux fleurs blanches, dont les coteaux du Lussacois abritent une importante population. Dans ce contexte, un contrat Natura 2000 a été signé en 2020 pour entretenir et restaurer un ensemble de 13 ha de prairies et de pelouses. Non propices aux développements de plantations sylvicoles, ces terres calcaires seront bientôt pâturées. En effet, le but est ici de retrouver une végétation rase typique des pelouses, avec le débroussaillage des prunelliers qui se sont développés avec le temps et avec la mise en place d'un pâturage. Ces actions permettront d'éviter la fermeture naturelle et la banalisation du milieu, ainsi que la colonisation par des espèces végétales, qui peuvent se développer rapidement sur les pelouses, comme le brachypode. Après la pose de la clôture prévue d'ici la fin d'année, un cheptel de brebis pourra y être installé. Un grand merci à l'éleveur qui a accepté de participer à l'aventure !

Sabline des chaumes
(MORGANE REVOL)



Renoncule à feuilles de graminée
(MORGANE REVOL)

Repères

- Signature du contrat Natura 2000 : 2020
- Surface concernée : 13,4 ha



La grotte de Font Serin et ses abords
(MORGANE REVOL)

Continuer la gestion des prairies et des pelouses à Font Serin

Dans le cadre d'un contrat Natura 2000 signé en 2017, les pelouses et prairies aux abords de la grotte de Font Serin ont pu faire l'objet de travaux de restauration par bûcheronnage et débroussaillage mécanique durant une année par le CPA de Lathus. En l'absence de troupeau depuis, un nouveau contrat a été déposé en 2020 pour permettre de poursuivre les actions de gestion mises en place.

Repères

- Signature du contrat Natura 2000 : **2020**
- Surface concernée : **2,27 ha**

¹CEN NA : Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

²SDIS : Service départemental d'incendie et de secours. Brûlis mis en œuvre par les SDIS de Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne, et sécurisé avec le concours du SDIS de la Vienne.

Zoom sur les Grandes Brandes de Lussac



Brûlis sur les Grandes Brandes en 2006
(THIERRY DUBOIS)

Repères

- Signature des contrats Natura 2000 : **2020**
- Surface concernée : **9,95 ha**



Clairière ré-ouverte en forêt de Lussac
(MORGANE REVOL)

Des clairières dans le massif de Lussac

Suite à un contrat signé en 2019, quatre clairières forestières ont été créées dans la forêt de Lussac sur des zones de landes. Le débroussaillage permettra à la lande de se régénérer et de rester attractive pour les espèces qui en dépendent (oiseaux, insectes, etc.) et offriront également un terrain de chasse aux chauves-souris ou aux libellules. Réalisés sur des zones peu intéressantes d'un point de vue sylvicole, ces travaux diversifient les habitats au sein d'une forêt et d'allier ainsi les enjeux économiques et écologiques.

Repères

- Signature du contrat Natura 2000 : **2019**
- Surface concernée : **4 clairières de moins de 1500 m²**
- Coût total du projet : **11 760 €**
- Calendrier : travaux réalisés en février 2020.

À l'automne 2020, près de 5,5 ha de landes âgées seront régénérées par brûlis dirigé sur les parcelles du CEN NA¹. Cela fait suite à la création d'un pare-feu de ceinture de 1,2 ha lors de l'hiver 2018-2019

De nouveaux travaux auront lieu afin de poursuivre la restauration des landes :

- Trois autres secteurs d'une superficie totale de 2,62 ha seront broyés mécaniquement avec exportation des produits de coupe pour favoriser la flore des brandes.
- Sur l'un de ces secteurs, un pare-feu d'1 ha sera recréé en vue d'un futur brûlis dirigé prévu pour l'automne 2021 pour restaurer une entité de 5,7 ha (brûlis mis en œuvre et sécurisé par les équipes du SDIS²).
- Enfin, une zone de 0,63 ha difficilement mécanisable, du fait de la présence de mares, sera débroussaillée manuellement. Tous ces travaux bénéficient d'un financement public dans le cadre de contrats de gestion Natura 2000 déposés par le CEN NA.



Mise à l'herbe aux Buttes de l'Arrault
(JULIEN VENTROUX - CEN NA)

La Butte de l'Arrault de nouveau pâturée !

Après de nombreuses années sans présence pastorale, la Butte de l'Arrault est de nouveau foulée par les sabots des brebis ! Les pelouses pâtissent de la déprise agricole souvent liée à l'abandon de l'élevage à l'herbe ou à sa rationalisation. Peu productives, elles sortent alors du système agricole et sont soumises au boisement naturel. Financée dans le cadre d'un contrat de gestion Natura 2000, une clôture a été installée cet hiver 2019 sur les parcelles du CEN NA¹. Ce contrat a permis l'entrée en scène d'une vingtaine de brebis, de deux chèvres et d'un bouc. Un second parc clôturé est prochainement prévu pour poursuivre la réouverture et l'entretien des pelouses du site.

Repères

- Signature du contrat Natura 2000 : **2018**
- Surface concernée en 2019 : **1,5 ha**
- Coût total du projet : **10 148,07 €**
- Calendrier : débroussaillage et pose de la clôture du premier parc en 2019 + mise à l'herbe des brebis dans la foulée. Second parc à venir.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ



Animatrice locale

chargée du suivi et de la mise en œuvre du document d'objectifs :
Morgane Revol
morgane.revollpo.fr
06 27 81 04 56

LPO Poitou-Charentes

25 rue Victor-Grignard - 86000 Poitiers

Tél. 05 49 88 55 22

Site internet : poitou-charentes.lpo.fr

Conception-réalisation © LPO juillet 2020 - Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts gérées durablement.